

Vivre à

BEAUGENCY

Le magazine de la ville

NUMÉRO

47

Enfants de la crèche et personnels des espaces verts, partenaires le temps d'une plantation

CULTURE

10 ans de culture à Beaugency

JEUNESSE

Septembre, la rentrée pour tous !
Les écoles des Chaussées se préparent
à fêter leurs 30 ans

TRAVAUX

Programme 2009 : réseaux, voiries, caveaux

SOMMAIRE

ÉDITO 03

> «... Cette cité où l'on sent battre les cœurs »

ACTUALITÉ 04

- > Distinctions : Légion d'Honneur et Mérite Agricole
- > Un recensement obligatoire et indispensable
- > Collecte des ordures ménagères
- > Prévention sur le vol et le cambriolage
- > Le passeport biométrique
- > Agenda

VIE MUNICIPALE 06

> « 500 jours après les élections municipales... »,
Questions à Claude BOURDIN

CULTURE 07

- > Regards croisés sur l'ailleurs : édition 2009
- > 10 ans de culture à Beaugency
- > Agnès QUATREHOMME, Adjointe chargée de la culture
- > À la médiathèque

PATRIMOINE 11

- > La Loire et ses richesses : un sentier nature à Beaugency
- > Journées européennes du Patrimoine à Beaugency

JEUNESSE 12

- > Les 30 ans de l'école des Chaussées
- > La maison de la jeunesse : « un été plein de vie »
- > Septembre, la rentrée pour tous !
- > La plage, une 5^e édition réussie

TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 14

- > Travaux, programme 2009
- > Aménagement de la Halle
- > Prix du logement « développement durable »
- > Nouveau projet de Multi-Accueil, pour les tout-petits

ACTION ÉCONOMIQUE 15

- > La réhabilitation du bureau de poste
- > Deux nouvelles entreprises s'installent
- > Implantation de « Téo Jasmin »

SOCIAL - SANTÉ 17

- > Le Planning Familial : un an déjà !
- > Campagne de comprimés d'iode
- > Grippe A « Comprendre, agir, prévenir »

SPORT 18

- > La rentrée sportive
- > La fête du sport
- > L'exploit...

POLITIQUE 19

- > Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale



Votre magazine "Vivre à BEAUGENCY"

Ce bulletin municipal peut aussi être le relais de la vie associative beaugentienne.

En effet, Beaugency a la chance d'avoir un réseau associatif dynamique et présent dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne. Nous invitons les responsables d'association à nous communiquer les événements les concernant.

Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de relayer ces informations.

Nous vous informons que le mode de distribution du numéro 47 de « Vivre à BEAUGENCY » vient d'être modifié.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques à ce propos. ■

Contact :

smaigret@ville-beaugency.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 47

Magazine municipal édité par
la mairie de Beaugency

20, rue Change
45190 BEAUGENCY
Tél. 02 38 44 50 01
cabinet.maire@ville-beaugency.fr
www.beaugency.fr

Directeur de la publication :
Claude BOURDIN

Rédacteurs et Secrétariat de Rédaction :
Stéphanie MAIGRET, Elodie GAILLARD,
Céline MOREAU

Crédits photos : mairie de Beaugency,
Roger SOULAS, La Rep'

Design : www.enola-creation.fr

«... Cette cité où l'on sent battre les cœurs »



La fin des vacances annonce la rentrée, et bientôt l'automne... Certains d'entre nous ont eu la chance de partir en vacances: l'évasion est souvent bénéfique, après l'accumulation des fatigues et des soucis de toutes sortes. J'ai fait le choix de ne pas partir cet été, de rester à Beaugency, et je ne le regrette pas.

Combien de visiteurs, de touristes, de nouveaux Balgentiens ont eu l'occasion de me confier leur coup de cœur pour cette belle ville? Beaugency a su garder son âme qui se dégage de son patrimoine naturel et urbanistique exceptionnel et de sa vie le plus souvent sereine et conviviale.

Combien ont eu l'occasion de me confier, comme cette diplomate, qu'elle aime faire ses courses à Beaugency, parce qu'elle se sent bien dans « cette cité où l'on sent battre les cœurs »?

Combien de familles de l'agglomération d'Orléans et des départements voisins ont choisi nos bords de Loire, pour leur cadre magnifiquement préservé, et « la Plage à Beaugency », vraie station balnéaire de loisirs et de détente dans un esprit très familial et convivial, qui tend à disparaître au bord des mers d'Europe?

Et ce chef d'une grande entreprise qui fait régulièrement son marché à Beaugency, et qui, samedi dernier, en attendant son tour, se réjouit avec moi du dynamisme du commerce local en plein été!

Bien entendu, tout n'est pas si rose: des entreprises souffrent, le chômage progresse, des familles n'y arrivent plus, malgré des structures sociales mieux adaptées; l'environnement n'est pas assez respecté, malgré nos actions volontaristes...

Mais la rentrée doit être pour nous tous, acteurs de la vie locale, une occasion de redresser la tête. La crise que nous subissons depuis plus d'un an, les difficultés rencontrées par de nombreuses familles depuis longtemps ne sont pas une fatalité.

Vous savez ma volonté réaffirmée dans l'action de **RASSEMBLER** dans l'esprit d'initiative et d'ouverture, et de **PARTAGER** dans l'esprit de solidarité et de fraternité. Croyons en ces valeurs et faisons les vivre ensemble.

A toutes et à tous, bonne rentrée!

bien chaleureusement à vous

Claude BOURDIN
Conseiller Général-Maire

Distinctions : Légion d'Honneur et Mérite Agricole

Le 4 juillet dernier, Madame PONS a reçu l'ordre du Mérite Agricole pour son activité de grainetière exercée pendant de nombreuses années, et ses responsabilités au sein de la société locale d'horticulture. Une réception s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de la mairie de Beaugency dans la salle d'Honneur.



En juillet 2009, la Légion d'Honneur a été attribuée à Monsieur BRIEU, militaire de carrière. Une cérémonie a été organisée le 22 août 2009 à la mairie de Beaugency afin de rendre hommage au nouveau chevalier de la Légion d'Honneur balgentien. ■



Un recensement obligatoire et indispensable

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...)

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie au 02 38 44 50 01 ■

Collecte des ordures ménagères et des déchets sélectifs

Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, les collectes se situant après ce jour férié sont décalées d'une journée.

Le tableau ci-joint vous informe des modifications à venir.

Jours habituels de collecte	Lundi et jeudi	Jeudi
JOURS FÉRIÉS		
Semaine du 11 novembre (du 09/11 au 14/11/09)	Lundi : 09/11/09 Vendredi : 13/11/09	Vendredi : 13/11/09
Semaine du 25 décembre (du 21/12 au 26/12/09)	Lundi : 21/12/09 Jeudi : 24/12/09	Jeudi : 24/12/09
Semaine du 1 ^{er} janvier 2010 (30/12/09 au 02/01/10)	Lundi : 28/12/09 Jeudi : 31/12/09	Jeudi : 31/12/09

Les bacs doivent être sortis le soir, veille de la collecte et **impérativement rentrés le jour même**. Bien souvent, des containers encombrant les trottoirs trop longtemps, rendant dangereuse la circulation des piétons. ■

Agenda

Prévention sur le vol et le cambriolage

Toutes les 2 minutes 30, un cambriolage est commis en France!

Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler. Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.

Efforcez-vous de décourager les malfaiteurs en leur compliquant la tâche!

Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effraction!

Quelques recommandations en cas d'absence :

- Prévenez vos voisins et indiquez-leur votre numéro de téléphone. Évitez de laisser un mot spécifiant votre absence.

- Faites relever régulièrement votre courrier.

- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre).

N'utilisez pas les « cachettes classiques » comme la clé sous le pot de fleur ou sous le paillason.

- Verrouillez les portes et les fenêtres. ■

L'arrivée du passeport biométrique

ELECTRONIQUE ET BIOMETRIQUE, LES DIFFÉRENCES :

Le passeport biométrique a été mis en place en France progressivement, et est arrivé dans notre commune le 29 juin 2009 avec les différences suivantes :

- **Plus besoin d'apporter des photos :** l'administration peut se charger de saisir votre portrait.

- **L'administration va prendre les empreintes digitales de 8 de vos doigts,** 2 d'entre elles seront mémorisées dans la puce.

Enfants : quel que soit leur âge, ils ne peuvent plus être inscrits sur les passeports de leurs parents.

Validité : 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants.

Le prix : le prix du passeport varie selon l'âge et si vous apportez ou non vos photos.

- **89 € pour les adultes** (88 € avec photos fournies),

- **45 € pour les mineurs entre 15 et 17 ans** (44 € avec photos fournies),



- **20 € pour les mineurs entre 0 et 14 ans** (19 € avec photos fournies).

Délai d'obtention : le délai dans notre commune est d'une dizaine de jours.

Les documents à fournir pour l'obtention du passeport :

- **copie intégrale de l'acte de naissance** (à demander en mairie de naissance),

- **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture d'électricité, gaz, téléphone),

- **carte d'identité ou permis de conduire,**

- **timbres fiscaux.** ■

CONSEILS MUNICIPAUX Salle d'Honneur à 20 h 30

> Vendredi 25 septembre

> Vendredi 30 octobre

> Vendredi 27 novembre

> Vendredi 18 décembre

CONSEILS DE QUARTIERS

> **Les Chaussées-Garambault :**

jeudi 26 novembre à 19 h 30

(Maison des Associations)

> **Vernon :** jeudi 8 octobre à 20 h

(Auberge de jeunesse, sous réserve)

> **Centre Ville :** jeudi 19 novembre

à 20 h (Salle Lucien Delacour)

> **Les Hauts-de-Lutz :** samedi 21

novembre à 17 h (Salle de réunion des Hauts-de-Lutz)

CONSEILS COMMUNAUTAIRES Salle d'Honneur à 20 h

> Mardi 29 septembre

> Mardi 20 octobre

> Mardi 1er décembre

RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

> **Dimanche 13 septembre à 10 h :**

semi-marathon « La Balgentienne », gymnase des Haut-de-Lutz

> **Vendredi 20 novembre 2009 à**

18 h 30 : vernissage exposition « avec les enfants... », église Saint-Étienne. Entrée gratuite

> **Samedi 21 novembre 2009 à 20 h 30 :**

Concert Fantani Touré, la voix des femmes du Mali, théâtre du Puits Manu. Tarif unique 5 euros

> **Mercredi 25 novembre 2009 à**

14 h 30 : spectacle jeunes publics, Les aventures de Pak Okli par la compagnie Jeux de vilains, théâtre du Puits Manu. Tarif unique 3 euros

500 jours après les élections municipales...

Questions à Claude BOURDIN, Conseiller Général-Maire

■ **Vous avez été réélu Maire il y a maintenant plus d'un an ; comment évaluez-vous cette nouvelle étape ?**

D'abord la nouvelle équipe municipale me donne les plus grandes satisfactions : chacun est à son poste ; les élus sont disponibles et actifs, pas seulement les adjoints, dans un bon esprit de groupe, unis autour de leur Maire.

Je me plais à déléguer de plus en plus, mais je suis au fait de tous les dossiers ; je tiens surtout à être proche de vous.

■ **Où en sont les dossiers importants de ce début de mandat ?**

L'orientation majeure s'articule autour de deux axes prioritaires et complémentaires :

- L'action économique
- La solidarité

Le contexte de crise, qui constitue une donnée nouvelle et imprévue il y a un an, ne fait que renforcer cette volonté.

Cela dit, la qualité des services à la population, qui constitue un point fort de la vie municipale, demeure au cœur de nos préoccupations :

1. La santé : les travaux de l'hôpital seront achevés à la fin de l'année ; ceux de la Maison Médicale de Beaugency débiteront dès ce second semestre.
2. L'accueil des tout-petits ; un pôle « petite enfance » dans le quartier

nord sera ouvert à la rentrée 2010-2011.

■ **En début de mandat, vous avez placé l'action économique, l'emploi et le logement en premières priorités ; la crise risque-t-elle de compromettre ces objectifs ?**

La crise financière met nombre d'entreprises en difficulté. Certaines étaient fragiles avant la crise ; mais je constate que les entreprises locales résistent plutôt bien.

Rappelons que l'action économique communale est depuis le début de cette année de la compétence de la Communauté de Communes ; nous suivons avec vigilance l'évolution de l'entreprise Tréca, qui a connu une période difficile (plan de sauvegarde). Je pense que le pire a été évité ; cela reste un dossier délicat. Enfin, n'oublions pas que Beaugency connaît l'un des taux les plus bas de demandeurs d'emploi de la Région Centre, même si le nombre de foyers en difficulté augmente sensiblement depuis le début de l'année : l'épicerie sociale et le CCAS sont débordés !

■ **La Ville de Beaugency est en pointe en matière de logement, au premier rang pour l'accession à la propriété :**

Beaugency est bien dotée en logements sociaux (32 %). Depuis 1995, tous les nouveaux



logements sociaux sont des pavillons.

Notre politique volontariste en faveur de l'accession à la propriété pour les familles aux revenus modestes porte ses fruits : de nombreux dossiers débouchent, malgré la crise, c'est bon pour les familles, et pour l'économie locale.

■ **Le développement durable tient également une place importante ; qu'en est-il de vos programmes ?**

Le développement durable constitue la vraie nouveauté de ce mandat ; tous les services sont concernés et mobilisés : économies d'énergie, de papier, diminution progressive des pesticides, choix des véhicules et d'appareils à énergies hybrides... « L'Agenda 21 » est mis en application depuis 2007 : rappelons que

Regards croisés sur l'ailleurs : édition 2009

Fin novembre aura lieu la 3^e édition du festival « **Regards croisés sur l'ailleurs** » mise en œuvre par l'association balgentienne *Les Lumières de la francophonie* qui nous fera découvrir cette année de nouveaux territoires, de nouveaux artistes et entreprendre de nouvelles rencontres.

Nous célébrerons le 20^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant (1989/2009) par des expositions ayant pour thématique l'enfance. Pour nous accompagner dans cette nouvelle aventure, nous retrouverons entre autres les artistes **Gilgogué, Bruce Clarke, Malik Nejmi, Mickael Molinié, Evelyne Debono, Michel Lefol**, avec des surprises comme la rencontre avec les masques Guéléde du Bénin d'Yves Augel, les peintures populaires de Côte d'Ivoire et les créations de Regina et Frédéric Pecourt.



Guy Lorgeret, après le succès de l'installation de sa tribu nomade autour du jardin Prosper Mérimée, aura *carte blanche* pour une installation à l'intérieur de l'Eglise Saint-Etienne en décembre et début janvier 2010.

La compagnie cantonale « **Jeux de vilains** » nous présentera une création inédite avec ses marionnettes indonésiennes. ■

nous avons été la première ville de moins de 10 000 habitants de la Région Centre à nous doter de cet outil-référence.

■ La mise en place de la Communauté de Communes semble laborieuse ; où en est-on, sept mois après sa création ?

La Communauté de Communes existe, avec les sept communes du canton.

Ses instances fonctionnent sereinement et démocratiquement, et les élus travaillent autour de notre Président. C'est déjà bien, n'est-ce pas ? Pour une première évaluation, attendons un an.

■ Le début de mandat a été mouvementé avec une partie de l'opposition ?

Les périodes post-électorales sont le plus souvent animées, marquées par des tensions. Je constate que la vie municipale, les choix du conseil, bénéficient d'une très large adhésion. L'opposition joue son rôle, de façon constructive pour certains de ses élus ; c'est plutôt normal.

■ Certains problèmes sont récurrents à Beaugency, comme le stationnement en centre ville...

La question du stationnement empoisonne la vie du centre ville depuis trente ans, sans que l'on se soit doté de moyens vraiment efficaces. Trois vraies pistes intéressantes sont à l'étude :

1. L'agrandissement à 250 places du grand parking à côté du Mail

2. La mise en place du « disque de stationnement européen »

3. Une meilleure communication en vue d'un bon esprit citoyen : on sent déjà des progrès.

■ Quelles conclusions tirez-vous, après 500 jours de ce nouveau mandat ?

Les conclusions, nous les tirerons avec les Balgentiens en 2014, en fin de mandat.

Constatons tous ensemble que la nouvelle équipe, ses élus et ses personnels sont en ordre de marche.

■ Cet automne s'annonce incertain avec la crise, avec la réforme des collectivités territoriales et surtout avec la réforme de la taxe professionnelle.

Qu'en sera-t-il des ressources des communes en 2010 ?

Nous préparons résolument les programmes annoncés en 2008. Beaugency est dotée de tous les équipements et services d'une vraie ville, vivante. Cela coûte de plus en plus cher !

Or, il reste encore à faire : la voie définie est claire et lisible pour chacun : nous réaliserons ce que nous avons promis. Je suis serein et confiant.

Notre objectif demeure, plus que jamais, de permettre à tous les Balgentiens d'accéder à un peu plus de qualité de vie, et même de bonheur. ■

10 ans de culture à Beaugency



Cet automne, Beaugency fêtera symboliquement 10 ans de culture dans notre ville à travers des expositions, des spectacles et un colloque. En effet, si dès 1998 est créé un service culturel, indépendant du service du patrimoine et de celui de la bibliothèque, mais aussi est signée la première convention avec les Fous de Bassan!, c'est en 1999 que sont ouvertes au public l'Eglise Saint-Étienne et la médiathèque la Pléiade, deux équipements qui vont changer la vie artistique à Beaugency. C'est au cœur d'un espace à l'époque abandonné que la médiathèque va s'installer en 1999, premier élément d'un vaste projet consistant à redonner vie et allure au quartier Saint-Genzien. Le choix du lieu est rempli de symboles et figure de prou de la politique que souhaite mener la nouvelle équipe municipale autour de Claude BOURDIN: la bibliothèque de 60 m² va quitter le second étage de la mai-

rie en centre ville pour un espace multimédia de plus de 600 m², de plain-pied, dans les quartiers. L'année 1999 sera marquée par deux temps forts: au mois de mars, Catherine TRAUTMANN, alors ministre de la culture, pose la première pierre de l'édifice. Au mois de novembre, alors que la médiathèque est ouverte depuis quelques jours, Francis HUSTER vient inaugurer ce nouveau lieu culturel. Quelques jours après, les Balgentiens redécouvrent l'Eglise Saint-Étienne, lors d'une très belle exposition du peintre Orléanais GÉLIS. Le sol noir et gris, les vitraux



colorés font l'unanimité et la qualité de l'exposition égale la beauté de cette église retrouvée.

10 ans après, la médiathèque a évolué et s'est transformée: l'espace vidéo

a laissé place aux DVD et la musique est désormais un rayon incontournable. Le public prend toujours autant de plaisir à venir dans ce lieu de vie et de culture et le quartier entier a refait peau neuve, en créant des rues et des allées aux noms évocateurs et poétiques: la Pléiade, Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay... L'Eglise Saint-Étienne, elle, n'a pas beaucoup vieilli: l'écran est toujours aussi beau pour des expositions de qualité. Aujourd'hui, la médiathèque et son personnel, forts de leurs succès, n'en restent pas moins attentifs à l'évolution actuelle de leur métier: les adhé-

rents lisent-ils toujours autant et sinon, que viennent-ils chercher dans ce lieu? L'année prochaine, l'équipement sera transféré à la Communauté de Communes, avec les autres bibliothèques et points lectures du canton de Beaugency. Ce sera l'occasion de se repositionner et de réfléchir à nos équipements pour créer un réseau encore plus à même de répondre à vos envies. Les projets sont nombreux et ambitieux: 10 ans après son ouverture, on évoque la possibilité d'agrandir notre médiathèque. ■

Concours de nouvelles

« J'ai 10 ans » est le titre du concours organisé du 20 juillet au 23 octobre 2009, à l'occasion des 10 ans de la médiathèque. Il s'agit d'écrire une nouvelle qui a pour thème: « J'ai 10 ans ». Vous trouverez le règlement complet à la médiathèque. ■



Trois questions à Agnès QUATREHOMME

Adjointe au Maire, chargée de la culture et du développement durable

■ 10 années après son ouverture, quels sont les atouts de la médiathèque La Pléiade ?

Sans aucun doute son implantation à deux pas du lycée, au cœur des quartiers de la ville, ses larges plages d'ouverture et son personnel, bien sûr. Je suis toujours heureuse de voir, chaque fois que je m'y rends, que le public est nombreux et très différent : des enfants, des parents, des retraités de tous les quartiers et de toutes les classes sociales.

La médiathèque n'est pas un centre de recherche littéraire. C'est un lieu de vie autour du livre, des films, de la musique, de l'ordinateur. C'est un lieu populaire et je souhaite avant tout qu'il le reste.

■ C'est un lieu magnifique, c'est certain, que lui manque-t-il pour l'améliorer encore ?

Le succès de l'équipement actuel a été tel que, bien qu'il ait été conçu 10 fois plus grand que l'ancien, il est un peu étroit. Il serait possible de l'agrandir, les plans initiaux le prévoyaient, mais ce n'est pas encore à l'ordre du jour et l'équipement est déjà très accueillant.

Il n'empêche que nous réfléchissons beaucoup, avec Sylvie PILLET, la Directrice, à réintroduire dans ce lieu des rencontres régulières autour de lectures ou de spectacles. Malgré tout, des animations ont lieu plusieurs fois par an, sur place ou dans les autres lieux culturels de la ville, et elles ont toujours beaucoup de succès.

■ Quels sont les projets pour les mois à venir ?

L'acquisition par la Communauté de Communes de la compétence « lecture publique » va induire le transfert de la médiathèque. C'est un changement important, pas forcément pour le public ou les personnels, mais pour l'organisation du service qui doit désormais réfléchir à son avenir avec les autres bibliothèques du canton. C'est surtout une occasion formidable de repenser le fonctionnement cantonal de la lecture à un moment où des changements importants ont lieu dans les comportements des adhérents. Notre ambition, à l'heure où la fréquentation des bibliothèques diminue, est de maintenir la nôtre voire même de l'augmenter. Les élus de la Communauté de Communes s'y attendent, les personnels sont prêts et motivés. ■

Yoland CAZENOVE pour les 10 ans de l'Eglise Saint-Etienne

Depuis quelques mois, le service culturel préparait un hommage à Yoland CAZENOVE, avec lui, en l'Eglise Saint-Étienne ; discret et trop modeste, il voulait que cette exposition exceptionnelle, pour les 10 ans de l'Eglise, prenne la forme d'une invitation à ses amis, les potiers de la Borne, en Berry.

Yoland CAZENOVE nous a quittés au début de l'été, à 95 ans. C'était non seulement un créateur de chez nous (Lailly-en-Val et Dry), mais l'un des plus grands céramistes du XX^e siècle. Artiste reconnu dans le monde entier, cet ancien berger des Cévennes avait épousé une institutrice du Loiret. Il s'est vite imposé en autodidacte ingénieur, expérimentant les techniques les plus osées et les plus fines (la coquille d'œuf) maîtrisant la terre et le feu avec lesquels il était en communion.

Il lui fallut attendre l'âge où les autres prennent leur retraite pour connaître enfin la consécration : son œuvre est d'une beauté magique. Homme de cœur et de caractère, homme de la Terre, Yoland, quand il n'avait pas les mains dans l'argile ou au bord des braises, marchait, marchait, comme l'Homme de Giacometti... Il marchait sereinement vers l'absolu, son éternité. C'est sans lui que nous lui rendrons hommage à l'Eglise Saint-Étienne, en octobre. ■



À la médiathèque

Les adhérents de la médiathèque ont un large choix pour emprunter livres, CD, DVD ou revues durant un mois. Mais de nombreuses dérives dans les prêts interviennent et désormais, chaque semaine, ce sont plus de 200 lettres de rappel qui sont envoyées. L'envoi de ces lettres représente une charge de travail importante, ainsi qu'un coût important de frais postaux.

Devant cette situation, la municipalité a décidé de mettre en place une pénalité de retard d'1 euro par courrier envoyé. Le but de cette mesure n'est pas de gagner 200 euros par semaine sur ces lettres, mais de faire baisser le nombre de retard de 75 %.



Nous espérons qu'avec cette mesure, les documents rentreront mieux dans le fond, permettant une meilleure rotation des ouvrages pour une plus grande satisfaction du public.

Enfin, il est important de se rappeler que la prolongation du prêt est toujours possible via le site internet ou téléphone. ■

02 38 44 59 33

www.mediatheque-beaugency.fr

Saison culturelle : un deuxième semestre en forme de valeurs sûres

Entre le RDV de Valimage « Photofora », la programmation théâtrale des Fous de Bassan ! et le festival « Regards croisés sur l'ailleurs » organisé pour la troisième année consécutive par Les lumières de la francophonie, le second semestre de la saison culturelle fait la part belle aux valeurs sûres.

Vous trouverez les dates importantes, dans le livret de la saison culturelle « Beaugency, Villorceau, Lailly

en Val » qui détaille les dates et styles de la programmation.

A noter tout de même le RDV entre la Villanelle et le chœur MICRO-COSMOS, qui préparent dès cette rentrée un spectacle commun pour le mois de novembre.

Nos principaux RDV culturels à venir :

■ **Mardi 15 septembre :** Etape de création par les Fous de Bassan ! suite à la résidence de Jean-Pierre

CANNET « Tous ne sont pas des anges » (théâtre le Puits-Manu)

■ **Samedi 10 octobre :** Hommage à Yoland CAZENOVE, 10 années d'expositions de l'église Saint-Etienne

■ **Vendredi 20 novembre :** Inauguration de l'exposition « Regards croisés sur l'ailleurs »

■ **Mercredi 25 novembre :** Spectacle jeune public

■ **Du 27 au 29 novembre :** 10 ans de la médiathèque - colloque sur la culture au théâtre. ■

La Loire et ses richesses : un sentier nature à Beaugency

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre et la ville de Beaugency ont lancé en 2007 un projet d'aménagement pédagogique visant à réintégrer le site naturel des Rives de Beaugency au sein du territoire communal.

C'est maintenant chose faite : les promeneurs peuvent aujourd'hui découvrir au cours d'un cheminement de 4 km menant de la ville au site naturel sept panneaux d'informations. Il décrivent l'histoire des quais de Loire, la dynamique du fleuve et son rapport avec les aménagements de l'homme pour le canaliser ou s'en protéger, ainsi que les oiseaux qui fréquentent les îles et les richesses écologiques du « jardin sauvage », véritable concentré de biodiversité, juste de l'autre côté du pont...

Etape clef, l'inauguration de ce projet, réalisé grâce au soutien de l'Etat, du Conseil régional du Centre, du Conseil général du Loiret, de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, de



la Ligérienne Granulats, le 15 mai dernier, souligne la volonté commune de la ville et du Conservatoire de poursuivre la dynamique suscitée autour du site, afin d'en faire un lieu privilégié d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la protection de la nature ligérienne.

Prochaine balade nature sur le site proposée gratuitement en partenariat avec la Ville de Beaugency

Samedi 19 septembre à 10h00 et 15h00 : Les Rives de Beaugency, un patrimoine naturel d'exception, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine - Rendez-vous en rive gauche, à droite du pont en quittant Beaugency. ■



La plaquette d'informations sur le site est disponible à l'office du tourisme (02 38 44 54 42) ou auprès du Conservatoire (02 38 77 02 72). Elle est également téléchargeable sur le site Internet du Conservatoire : http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/publications/publi_en.htm

Pour plus d'informations sur le site naturel : <http://pagesperso-orange.fr/philippe.bonin/>

Journées européennes du Patrimoine à Beaugency

Les 26^{ème} Journées européennes du Patrimoine, placées, sous l'intitulé « Un Patrimoine accessible à tous », se dérouleront **les 19 et 20 septembre 2009** à Beaugency.

Au programme : découverte des monuments de la ville: Tour dite « de César », Hôtel de Ville, Abbaye Notre-Dame et de lieux insolites tel que la glacière ou le chevet de l'église Saint-Etienne. L'association Valimage vous invitera à partir à la rencontre de nouveaux « Territoires » à travers son exposition de photographies présentée à l'église Saint-Etienne. A la galerie du passage Pellieux, vous retrouverez « Le chat légendaire de Beaugency ». ■

Pour plus d'information :
service patrimoine: 02 38 44 55 23
www.patrimoine-beaugency.fr

Les contre-visites guidées par Jérôme POULAIN



Crédit photo : Xavier Oliviero

Les écoles des Chaussées se préparent à fêter leurs 30 ans

Depuis le mois d'avril, les élèves de l'école des Chaussées travaillent autour de la préparation de l'anniversaire de leur école. Les projets sont axés sur les activités qui ont été proposées aux élèves depuis la création de cette école :

- La poterie : pour renouer avec le passé, les élèves ont créé des pièces de céramique avec Laurence PILATE, artiste du Val de Loire, qui feront partie d'une fresque sur Beaugency qui sera inaugurée le samedi 24 octobre.
- Les journaux : durant les mois de septembre et octobre, les élèves scolarisés aux Chaussées travailleront ensemble à la création d'un journal d'école.
- La chorale : le travail mené en classe débouchera sur un concert le vendredi 23 octobre à la salle des Hauts-de-Lutz qui réunira les chorales de l'école des Chaussées

et la chorale Chantemoy, avec Benoît FALLOU comme chef de chœur.

Ces projets déboucheront sur le week-end des 30 ans, du 23 au 25 octobre. Voici le programme :

Vendredi 23 octobre à 20 h 30 : concert chorale à la salle des Hauts de Lutz avec la chorale Chantemoy

Samedi 24 octobre :

- expositions des photos de classes, des diapositives, poteries, journaux et différents souvenirs de ces 30 années dans l'après-midi,
- inauguration de la fresque réalisée par les élèves à 17 h 30,
- inauguration de la place de l'école à 18 h 30,
- apéritif/buffet dans la cantine de l'école à partir de 19 h,
- bal dans la cour de l'école.



Dimanche 25 octobre : repas en commun dans la cantine de l'école à 12 h.

Nous espérons que ce week-end sera l'occasion pour beaucoup de se revoir et de partager autour des souvenirs accumulés à l'école des Chaussées. ■

Contact :
ecole.des.chaussees.blog.free.fr
ecole.des.chaussees@free.fr

A très bientôt,
 l'équipe des Chaussées

La maison de la jeunesse : « un été plein de vie »



Le nombre d'enfants accueillis à la maison de la jeunesse a augmenté : 450 jeunes en juillet et août 2009. Cette hausse est en partie due aux succès des séjours pédagogiques et de découverte proposés.

Cet été, les jeunes ont pu participer à :

- Un séjour pédagogique de 4 jours à la ferme pour les 9/11 ans.

- Un séjour à Settons (Morvan) de 10 jours, pour les enfants de 12/14 ans. Activités de catamaran et de planche à voile.
- 12 jours à Concarneau pour les adolescents.
- Un camp Amérindiens à Brulons pour les 10/12 ans. Un repas champêtre a été organisé à la fin des mois de juillet et d'août avec la participation des parents. ■

Septembre, la rentrée pour tous !

Les écoles primaires

Le nombre d'enfants scolarisés est légèrement en baisse en maternelle (263) et augmente sensiblement dans les écoles élémentaires (445).

Au cours des vacances 2009, ont été réalisés les travaux suivants :

- la réfection de la façade de l'école des Chaussées et des entrées,
- l'installation de jeux à la maternelle des Chaussées,
- la réfection de la cour, la sécurisation des entrées et l'aménagement d'une classe, à l'école élémentaire de la Vallée du Rû.

Le collège Robert Goupil

730 élèves sont scolarisés cette année au collège Robert Goupil de Beaugency, venant de tout le canton.

Les élèves de la 6^e à la 3^e sont répartis en 29 divisions dont une classe européenne (2 langues vivantes dès la 6^e). Le collège a obtenu le Label UNESCO pour l'action d'échange culturelle effectuée entre Beaugency et Tanger (correspondance, dossiers patrimoine, voyages scolaires de collégiens).

Le lycée François Villon

Il compte pour la rentrée 1020 élèves venant de toute la région, répartis en

33 divisions. Le taux de réussite au bac 2009 est de 90 %.

Le RAM

Dorénavant, il relève des compétences de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency (CCCB). Cette structure permet d'optimiser les relations entre enfants, parents et assistantes maternelles. C'est aussi un lieu d'échanges, d'animations et d'informations. ■

Marie-Françoise RAVEL
Michel GAUCHER
Adjoints au Maire

La plage, une 5^e édition réussie

« 30 jours de festivités, 50 000 visiteurs, 1 500 tonnes de sable, 100 m³ d'eau, 5 soirs de concerts, 1 soirée cinéma en plein air, 40 parasols, 30 transats, 1 marché nocturne, 120 000 euros de budget, 50 personnels municipaux au service du site... Voici les chiffres clés qui ont forgé le succès de la plage 2009 »

Record d'affluence pour les cinq soirs de concerts avec près de 700 spectateurs pour les concerts des Breuvachons et de La Jarry par exemple. Pour sa troisième année consécutive, la soirée cinéma en plein air a également battu des records avec plus de 350 spectateurs.

Les différentes animations sportives ont révélé des graines de champions et avec ses 25 exposants, la

première édition du marché nocturne a rencontré son public et a tenu toutes ses promesses.

Avec près de 40 articles parus dans la presse locale et régionale et une dizaine de reportages radiophoniques ou télévisuels, la notoriété de la plage à Beaugency se développe et rayonne désormais au-delà du Loiret.

Forts de la réussite de cette 5^e édition, l'équipe municipale et les ser-



vices de la ville s'efforceront de continuer à vous offrir ce mois de réjouissance et de bonne humeur!
A l'année prochaine pour la plage à Beaugency 2010 ! ■

La ville de Beaugency remercie ses partenaires, les associations qui ont participé à la 5^e édition de la plage à Beaugency, le personnel municipal, sans oublier Jérémie NORMAND, coordinateur du projet.

Construction de caveaux neufs au cimetière

Les cimetières de Beaugency et de Vernon présentent très peu d'emplacements libres dans les carrés existants malgré les différentes procédures de reprises, des concessions en état d'abandon, et de celles non renouvelées.

Aussi, il a été décidé d'ouvrir une nouvelle zone dans le cimetière de Beaugency pour répondre aux besoins futurs, et d'y construire des caveaux neufs de 1 à 3 places, en PVC issu du recyclage avec semelle et couvercle en béton.

Les travaux, réalisés par les entreprises EiffageTP et Précase Technofrance, pour un montant de 64 000 € TTC, sont achevés depuis cet été.



Ces nouvelles concessions avec caveaux sont disponibles d'avance, pour des durées allant de 15 à 50 ans avec un coût variant entre 354 à 1 416 €. Le titulaire pourra y faire poser un monument par l'entreprise de son choix.

Par ailleurs, un « carré musulman » sera également aménagé. ■

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le service concerné au 02 38 44 07 18.

Programme 2009

Travaux de voiries

La collectivité, dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine routier, inscrit annuellement des crédits pour les travaux de réfection et de gros entretiens des chaussées et trottoirs.

Ces travaux menés sous la Maîtrise d'Œuvre des Services Techniques de la Ville ont été confiés à la société STPA après une large consultation. Le programme du présent exercice concerne de nombreuses opérations, dont certaines sont déjà réalisées : la mise en place d'émulsion et de gravillonnage dans la rue du Bélier et certaines parties du Val, la réfection de la chaussée de la rue du Colombier, le nouvel aménagement de la rue du Martroi, l'aménagement d'une plate-forme de jeux à la

maison de la jeunesse. Actuellement, il est procédé à la réfection de la cour de l'école primaire de la Vallée du Rû et des accès du groupe scolaire des Chaussées, et à l'aménagement du terrain de jeux rue Croque Motte.

Durant l'automne, les travaux les plus importants, à venir sont : la reprise des enrobés et des trottoirs rue des Trois Marchands, le remplacement de la couche de roulement rue porte Dieu, la création d'un mail piétonnier et d'un parking avenue de Vendôme, la création d'un espace piétonnier Allée de Flore, l'aménagement de sécurité à l'entrée de Vernon.

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à 270 000 €. ■

Travaux sur les réseaux

Pour l'exercice 2009, un marché spécifique a été passé pour l'ensemble de travaux liés aux réseaux avec notamment la création d'un lotissement derrière l'Agora, avenue de Vendôme.

Ces opérations menées sous la Maîtrise d'Œuvre des Services Techniques de la Ville ont été confiées à la société VIGERY, après une large consultation, pour un montant de 215 000 € TTC.

Actuellement, il est procédé à :

- l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie et éclairage public) et à l'extension de la défense incendie, sur la promenade de Barchelin,
- la pose d'une douzaine de grilles avaloirs, afin de limiter la stagna-

tion des eaux de ruissellement sur la chaussée.

Dès cet automne, l'aménagement du lotissement derrière l'Agora débutera, ainsi que les divers travaux d'extension de réseaux.

D'autre part, suite aux investigations engagées sur les collecteurs d'assainissement dans le quartier des Chaussées et le haut de l'avenue de Vendôme, une importante opération d'entretien a été engagée pour supprimer les problèmes d'obstructions existants.

De plus, un cabinet spécialisé a été mandaté pour réaliser un diagnostic des réseaux de ce secteur et une étude de faisabilité d'un bassin de récupération des eaux pluviales. ■

Aménagement de la Halle



Cet aménagement consiste à permettre l'installation quotidienne d'une poissonnerie et d'un marchand de fruits et légumes BIO. Pour se faire, un local sera aménagé pour l'accueil permanent du poissonnier. Les commerçants non sédentaires seront autorisés à exercer leur profession sous la Halle.

En raison des coûts importants générés pour la réhabilitation de la Halle, la Municipalité a décidé de recourir à des subventions étatiques ou de collectivités territoriales.

Elle aura la possibilité d'obtenir trois types de subvention :

- FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce),
- Contrat Pays Loire Beauce,
- Réserve parlementaire.

Le début des travaux de la Halle est prévu pour la fin d'année 2009. ■

Le prix du logement "développement durable"

Sur proposition de la commission développement durable, le Conseil municipal a décidé d'attribuer chaque année un prix du développement durable pour la construc-

tion ou la rénovation d'une habitation, exemplaire dans la recherche de solutions écologiques.

Ce prix, d'une valeur de 1000 euros environ, sera décerné après l'étude d'un petit dossier présentant le projet et remis en mairie par le propriétaire. Ce dossier portera entre autre sur le choix de l'implantation de la maison ou de l'appartement, les matériaux utilisés, les choix énergétiques... Vous pouvez d'ores et déjà le retirer en mairie, et le rapporter avant le 15 novembre. Le premier prix sera attribué avant la fin de l'année. ■

Nouveau projet de Multi-Accueil



La fréquentation de l'actuel Multi-Accueil est toujours optimale.

Depuis 2008, les enfants sont accueillis le mercredi. Sa façade a été récemment rénovée. Depuis son ouverture en 2006, il ne répond plus aux besoins de la population.

Par conséquent, il est indispensable d'élaborer un nouveau projet de Multi-Accueil. Ce futur Multi-Accueil se situera près de la maison de la jeunesse.

Les subventions futures sont accordées par :

- Conseil Régional au titre du Contrat de Pays,
- CAF : 10 000€ par place créée,
- FEDER (Fonds Européen de Développement Régional),
- Conseil Général. ■

La réhabilitation du bureau de poste de poste

Vendredi 11 septembre, à 14 h, le bureau de poste du centre ville rouvre ses portes.

Après 3 mois et demi de travaux, et avec un budget de 450 000 €, l'objectif est atteint. La surface d'accueil de la clientèle a été largement augmentée, dans une atmosphère très différente, avec des locaux spacieux (2 bureaux pour les conseillers et le bureau du directeur), lumineux, accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes. La Poste espère ainsi répondre aux besoins de tous les clients et limiter l'attente.

Une boutique « libre-service » permet à un conseiller de venir vers les clients afin de mieux les orienter, les aider et leur expliquer ce nouveau concept. ■



Deux nouvelles entreprises sur Beaugency



En octobre 2008, une nouvelle entreprise, **FRANCE BIOGRAPHIE**, a vu le jour à Beaugency. Créée par Marc ARNAUD, auteur et réalisateur balgentien, elle propose aux particuliers et aux entreprises de réaliser leur biographie écrite et filmée, et de la publier sous forme de DVD. FRANCE BIOGRAPHIE regroupe

les compétences d'une maison d'édition et d'une structure de production d'audiovisuelle.

Renseignements au 02 38 46 95 96 ou sur www.france-biographie.com

Située sur le site Interval (ex Faurecia) au 73, avenue d'Orléans, la SARL M-VdL « **Métallerie-Val de Loire** » a ouvert ses portes début avril 2009. Cette jeune entreprise est le fruit de 3 associés qui, grâce à leur solide expérience, proposent aussi bien aux particuliers qu'aux industriels ou aux professionnels du bâtiment leur savoir-faire dans le domaine de la métallerie-serrurerie. Depuis le conseil, l'étude, la fabrication jusqu'à la pose des

ouvrages, il vous est proposé entre autres la réalisation de portails, garde-corps, clôtures, escaliers métalliques, portes de garage ou sectionnelles, portes métalliques, grilles de ventilation, petites constructions mécano-soudées, etc.

Tél : 02 38 51 90 60

Site internet : www.mvdl.fr

Mail : contact@mvdl.fr ■



Téo Jasmin, des décors de qualité à Beaugency



Cette société, jeune PME parisienne créée en 2003 par Angeline et Céline BAILLY, est spécialisée dans la réalisation d'objets de décoration par impression numérique (coussins, tableaux, panneaux muraux, mobiliers décoratifs...). TEO JASMIN travaille directement avec les décorateurs et les architectes d'intérieur.

Cette PME est composée de 8 salariés et possède deux boutiques à Paris. A l'étroit dans les locaux qu'elle

occupe actuellement à Paris, la société va transférer son atelier de production sur la zone d'activité Actiloire 2 à Beaugency.

Un local d'activité de 755 m² sera construit sur un terrain de 7 252 m² et 4 nouveaux emplois devraient découler de cette nouvelle implantation accompagnée par l'ADEL (Agence de Développement Economique du Loiret).

Le site doit être opérationnel début 2010. ■

Le Planning Familial : un an déjà !

Depuis le 1er octobre 2008, un Centre de Planification et d'Education Familiale propose un accueil gratuit et confidentiel, ouvert à tous chaque mercredi de 10 h 30 à 16 h 30 à l'Espace Agora.

Cette initiative de la mairie de Beaugency, du Conseil Général du Loiret et du Mouvement Français pour le Planning Familial permet d'offrir au public un espace de parole concernant les relations affectives et la sexualité.

Après plusieurs mois de fonctionnement, il est temps de faire un pre-

mier bilan des activités de l'association auprès de la population. Ainsi l'équipe du Planning a mené durant cette année de nombreuses actions d'information et de prévention, que ce soit auprès des élèves du collège Robert Goupil et du lycée François Villon, auprès des usagers de l'Epicerie Sociale. Par ailleurs, l'équipe du Planning assure une fois par mois une action de sensibilisation lors des consultations nourrissons de PMI.

Cette année 86 personnes (72 femmes et 14 hommes) ont été accueillies ou ont bénéficié d'une

prise en charge médicale sur des questions de contraception, d'IVG ou de suivi de grossesse.

Enfin, les locaux balgentiens sont devenus le **siège de la fédération du Centre du Planning Familial** qui regroupe les différents plannings Familiaux de la Région.

Cette fédération a notamment pour mission la gestion d'un n° Vert d'information sur l'IVG et la contraception : **0 800 881 904**. ■



Journée de sensibilisation
« Agir face aux
mutilations sexuelles
féminines »

le mercredi 9 décembre
2009 de 9 h 30 à 16 h 30
avec le Planning familial,
le CIDFF d'Orléans,
l'ADAMIF, Les Lumières
de la francophonie
au Puits Manu.

Campagne de comprimés d'iode

Une campagne de renouvellement des comprimés d'iode pour protéger les populations en cas d'accident nucléaire a été lancée le 15 juin dernier par les pouvoirs publics. Vous avez du recevoir une information au sein de votre foyer par courrier.

Vous êtes invités à ramener en pharmacie les anciens comprimés qui arrivent à péremption pour les remplacer gratuitement par les nouveaux, dont le dosage est plus fin, en présentant le coupon joint au courrier. Si vous l'avez égaré les pharmacies de la zone disposent de coupons vierges vous permettant d'obtenir les comprimés en toute facilité.

Le nouveau dosage (65mg au lieu de 130 mg) correspond à une harmonisation européenne, puisque c'est le même qui est en vigueur en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse.

L'iode stable, ou iodure de potassium, sature la thyroïde et protège contre l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'atmosphère en cas d'accident.

"Le comprimé doit être pris immédiatement lorsque le préfet en donne la consigne, et uniquement à ce moment-là". ■

www.distribution-iode.com

Grippe A « comprendre, agir, prévenir »

Quelques consignes simples à respecter :

- Lavez-vous les mains **régulièrement** avec du savon ou une solution hydro-alcoolique,
- Utilisez un **mouchoir en papier** pour éternuer ou tousser,
- Il est indispensable de le jeter dans une poubelle puis de se relaver les mains.

En cas de symptômes grippaux, appelez votre **médecin traitant** ou le 15. ■

POUR TOUTE INFORMATION :
0 825 302 302

www.pandemie-grippale.gouv.fr

La rentrée sportive

Septembre, c'est la rentrée pour les écoles mais, aussi pour les associations sportives qui prennent les inscriptions pour la nouvelle saison.

A Beaugency vous pouvez pratiquer:

aïkido, karaté, kobudo, judo, musculation, basket-ball, hand-ball, football, athlétisme, tennis, tir à l'arc, tennis de table, natation (loisirs ou compétition), pétanque, cyclisme, plongée, canoë-kayak, sports de montagne (escalade, randonnée...), billard, danse (classique ou moderne), gymnastique (entre-

tien, loisirs ou de compétition pour adulte ou enfant), taï chi chuan, tennis de table, motonautisme et volley-ball.

Vous trouverez tous les renseignements que vous souhaitez dans le guide pratique municipal.

Les différents sports collectifs reprennent leur championnat respectif début septembre. Venez encourager les équipes balgentiennes de basket, hand, volley dans les gymnases de Bel-Air et des Hauts-de-Lutz. Les footballeurs reprennent leurs rencontres comme d'ha-

bitude sur les stades Paul Lebugle et Maurice Dubreuil.

Deux rendez-vous incontournables:

- Le 13 septembre dans les rues de Beaugency, tout le monde court grâce à la Balgentienne qui organise son 10^{ème} semi-marathon et pour la circonstance ajoute cette année une course de 10 km.
- Le samedi 5 décembre en nocturne succès grandissant pour la SARABANDE, course conviviale dans notre beau centre ville, venez nombreux! ■

L'exploit...

Qui à Beaugency peut réaliser l'exploit suivant en courant: 19 heures et 9 minutes pour parcourir 115 kilomètres à travers le massif de la Plagne, avec 6000 mètres de dénivelés? Et oui, vous avez deviné, c'est Christian MAHU, éducateur sportif municipal. Préparation psychologique, diététique, hygiène de vie et surtout volonté sont au cœur de cette réussite.

Encore bravo Christian! ■

La fête du sport

Pour sa deuxième édition, au centre aquatique balgentien, le 28 juin 2009, cette fête annuelle a de nouveau rencontré un vif succès. L'ensemble des associations sportives balgentiennes avec ses 2650 licenciés a montré son dynamisme sportif local.

Chaque club a su mettre en valeur son activité, le public avait le choix durant toute la journée entre les expositions photos, l'exposition d'objets sportifs d'autrefois de l'A.N.D.I.S.S, les baptêmes de plongée (plus de 100 dans la journée), les démonstrations de natation synchronisée (par les nageuses de l'U.S.M Saran). Cette année, Marc BATARD alpiniste, écrivain, conférencier de renommée mondiale, a conversé avec le public sur ses exploits; trop nombreux pour les citer tous en dehors de l'ascension de l'Everest en moins de 24 heures sans oxygène (record jamais égalé à ce jour).

Les sportifs locaux ont été mis à l'honneur:

- L'équipe des benjamins de gymnastique, 7^e au championnat de France, composée de Enzo FACEN, Kenan BERTIN, Melvin LOUIS, Matthieu LUDI, Maxime LERNOT, Anthony FRADOT et Corentin PAILLET.
- Philippe MAHU dirigeant méritant de l'Etoile Balgentienne depuis 40 ans.
- Hugo ABAD, capitaine de l'équipe de hand-ball des - 14 ans et sportif prometteur... ■



Expression des conseillers

n'appartenant pas à la majorité municipale

Liste BEAUGENCY-ALTERNANCE

Chers Amis,

Nous souhaitons aborder avec vous le moment fort de ce dernier trimestre, à savoir : Les Elections Européennes.

Même si le taux d'abstention a été de 61,47 % pour Beaugency, néanmoins, nous remercions tous ceux qui ont participé à ce scrutin.

Ce taux d'abstention se justifie sans doute par manque d'explication et de pédagogie dans nos bulletins municipaux pour dire quel était l'enjeu de ce vote, l'Europe se trouvant de plus en plus, au cœur de nos projets intercommunaux.

Pour notre formation, le candidat tête de liste UMP, Monsieur Jean-Pierre AUDY, a tenu une réunion publique à Beaugency et nous a présenté les objectifs de la France dans l'Europe ainsi que sa colistière Catherine SOULLIE, adjointe à la mairie d'Olivet, 1er Député Européen du Loiret.

Nos députés élus se sont engagés à défendre les dossiers présentés par la Ville et la Communauté de Communes du Canton de Beaugency : nous sommes fiers d'être leurs relais locaux.

N'hésitez pas à nous interroger. ■

Joël LAINÉ et Dorothée ALLÉZY

GROUPE BEAUGENCY OPPOSITION

Pris de court par un changement inattendu et inexpliqué de date de parution de ce Bulletin municipal, nous vous invitons de ce fait à nous lire sur le site <http://www.beaugency.info> ■

François AUTRIVE – Catherine RAINOTTI

Liste BEAUGENCY DEMAIN

Si l'on peut reconnaître le caractère social de « la plage à Beaugency » il ne faut pas écarter son coût financier, la sécurité des bassins et le faible taux de bénéficiaire.

Mais, je tiens à féliciter la majorité pour avoir profité, sans le dire, de l'initiative que j'avais proposé en commission pour la mise en place d'un cinéma de plein air.

Une nouvelle fois, je constate que l'excès d'opportunisme du Maire est devenu contagieux puisque son adjointe à la culture en a fait profit tirant ainsi le bénéfice de lauriers non mérités. Ainsi va la pratique démocratique à Beaugency qui semble faire école.

Mais que pourra ce type de méthode face aux aspects industriel, économique-social qu'ont rencontré nos concitoyens dès leur retour. Quid de Tréca, de son devenir dans notre cité? ■

Grégory BUBENHEIMER

Certain nouvel élu découvre qu'il y a eu un « avant ». Le cinéma de plein air, à l'initiative de la Ville et de son partenaire ABCD, ne date pas de cette année.

Depuis 12 ans, un écran géant de cinéma est offert gratuitement l'été, soit au camping, soit en centre ville et depuis 3 ans à LA PLAGE.

LOISIR

SAISON CULTURELLE

septembre // décembre

BEAUGENCY
LAILLY-EN-VAL
VILLORCEAU

